
Assemblée générale extraordinaire

Procès-verbal

17 mai 2021

13h00

[Vidéoconférence]

Présences

Aïcha Madi	Houlio St-Preux
Alex Delagrave	Jessyca Guénette
Alexandre Jetté	Jonathan Michaud
Alexis Beauregard	Jordane Saumure
Alexis Paquette-Lacasse	Kader Djaho
Alexis Rouleau	Léa Garba Kirbigue
Ariel Lefebvre-Laflamme	Lisa Nicole Voinea
Carl Lévesque	Martine El Ouardi
Catherine Bradette	Maxime Duchâteau
Charles Bélanger	Michaëlle Dubé
Charles Lemieux	Myriam Prasow-Emond
Delphin Ambroise Adjagboni	Narjes Guetat
Diego Cantu	Pierre Tircher
Éric Mukunku Katuvuidi	Renaud Simard
Érika Loranger	Rolman-James Gobeille-Valenzuela
Eve Campeau-Poirier	Sabrina Gobardham
Florence Blanchard	Saïd Apali
Frankie Beauchamp	Samuel-Deshaies Cyr
Gabriel Lemyre	Sandrine Segers-Calouche
Gabriel Roldan	Shahrazad Rahme
Henry Beral	Viviane Forest-Ponthieux

1. Vérification du quorum et de la convocation

1.1. Le quorum est constaté à 13h15.

2. Ouverture

2.1. Que l'on ouvre l'assemblée générale à 13h16.

Proposée par Saïd Apali

Appuyée par Gabriel Lemyre

Adoptée à l'unanimité.

3. Praesidium

3.1. Élection de l'animation

3.1.1. Que l'on élise Trycia Lanthier comme animatrice de l'assemblée générale extraordinaire.

Proposée par Jonathan Michaud

Appuyée par James Gobeille

Adoptée à l'unanimité

3.2. Élection du secrétariat

3.2.1. Que l'on élise Quentin de Dorlodot comme secrétaire de l'assemblée générale extraordinaire.

Proposée par Jonathan Michaud

Appuyée par Henry Béral

Adoptée à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le point varia est enlevé de facto puisqu'il s'agit d'une assemblée générale extraordinaire.

Il n'y a pas d'opposition à l'ordre du jour tel que présenté.

5. Adoption du cahier de revendication pour la négociation collective

Qu'un huis-clos soit levé à partir de 13h23.

Proposée par Jonathan Michaud

Appuyée par Saïd Apali

Saïd Apali explique ce qu'est le huis-clos et pourquoi il est proposé. Il explique qu'il s'agit de garder confidentiel les demandes du syndicat pour être en mesure de négocier adéquatement avec l'Université la nouvelle convention collective.

Jonathan Michaud propose d'amender à l'amiable la demande de huis-clos pour inclure les observateurs et observatrices. Il n'y a pas d'opposition.

5.1. Qu'un huis-clos, incluant les observateurs et observatrices déjà sur place soit levé à partir de 13h23.

Proposée par Jonathan Michaud

Appuyée par Saïd Apali

Adoptée à l'unanimité

5.2. Que le cahier de revendication soit présenté par Saïd Apali.

Proposée par Renaud Simard

Appuyée par Maxime Duchateau

5.3.Que le cahier de revendication pour la négociation collective soit adopté tel que présenté.

Proposée par Saïd Apali

Appuyée par

Adoptée à l'unanimité

6. Élection intérimaire

6.1. Responsable à la mobilisation

Le poste est présenté par l'animation.

Candidature de Viviane Forest-Ponthieux

Proposée par Renaud Simard

Appuyée par Jonathan Michaud

La candidature est acceptée

La candidate se présente.

Il n'y a pas de question.

6.1.1. Candidature de Viviane Forest-Ponthieux

La candidate est élue à majorité.

7. Fermeture

7.1.Que l'assemblée générale extraordinaire soit levée à 14h43.

Proposée par Henry Beral

Appuyée par Saïd Apali

Adoptée à l'unanimité